

# Accord sujet-verbe

## Noms collectifs

Un nom collectif désigne un ensemble d'individus ou de choses (ex : bande, collection, ensemble, équipe, foule, file, groupe, etc)

“☐ **Ce qui domine avant toute règle c'est le bon sens. Il faut se demander si le verbe fait référence aux individus ou au groupe en lui même**

“ Exemple : **La file** de ressortissants français **s'allonge** devant l'entrée de l'ambassade. (c'est la file qui s'allonge)

- Si le nom collectif est précédé d'un déterminant défini au singulier (le/la/mon/ma/ton/ce/cet/cette/etc), alors on accorde avec le nom collectif (au singulier)

“ Exemple : **Le groupe d'élèves est** parti.

- Si le nom collectif est précédé d'un déterminant indéfini (un/une), alors on accorde le nom collectif au complément du nom

“ Exemple : **Un groupe d'élèves sont** partis.

- ⚠ **Attention** : Si le nom collectif *la plupart* est employé sans complément, l'accord du verbe est au pluriel

“ Exemple : **La plupart venaient** des villages voisins.

- ⚠ **Attention** : Si *la plupart* est employé avec un complément, le verbe s'accorde avec ce dernier

“ Exemple : *La plupart **de mes voisins viendront** à la fête* ou *\_La plupart **du travail de recherche a été effectué** par les doctorants.*

## Accord de plusieurs sujets

- Quand il y a plusieurs sujets coordonnés par (et, ou, ni ou un simple virgule) et qui s'additionnent, le verbe se met au pluriel

“ Exemple : ***Ni les voisins ni le concierge n'ont** entendu les cambrioleurs.* (les voisins ET le concierge pourrait avoir entendu → addition)

- Quand il y a plusieurs sujets coordonnés qui ne s'additionnent pas (car synonymes, induisent une gradation, s'excluent mutuellement) ou quand ils sont résumés par un pronom. Le verbe se met au singulier

“ Exemple : ***Ni Paul ni Pierre n'est** le père de cet enfant.* (Paul ET Pierre ne peuvent pas être les pères du même enfant → singulier)

“ Exemple : *Le travail, le mauvais temps, le métro bondé, **rien ne semblait** altérer sa bonne humeur.* (*rien* résume le tout → singulier)

## Accord avec les adverbes de quantité

- Quand il y a un adverbe de quantité (*beaucoup, combien, peu, tant, trop, etc*) seul, il s'accorde au pluriel. Sinon il s'accorde au complément.

“ Exemple : ***Beaucoup** sont partis tard.* (pas de complément avec beaucoup → pluriel)

Exemple : *Trop **de nourriture** a été gâchée.* (S'accorde avec le complément → singulier (une nourriture))

“ Exemple : *Plus **d'un cycliste** a été frôlé par une voiture.* (S'accorde avec le complément → singulier (un cycliste))

“ Exemple : *Plus d'un de **ses fils** sont partis* (S'accorde avec le complément → singulier (des fils))

- Quand il y a une notion de réciprocité, alors on accorde au pluriel

“ Exemple : *Plus d'un enfant **se disputaient.*** (S'accorde au pluriel car on est plusieurs quand on se dispute)

---

Revision #1

Created 26 April 2023 11:07:04 by SnowCode

Updated 26 April 2023 11:07:14 by SnowCode